

AVEC LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME ... DES COLLÉGIENS ÉCOUTÉS, AIDÉS ET ACCOMPAGNÉS

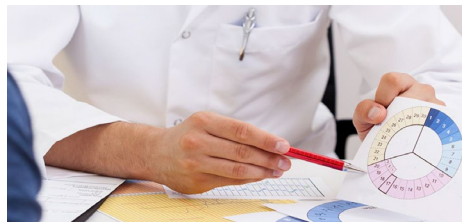
●●● AIDE À LA SCOLARITÉ

Par la délibération du 16 décembre 2016, le Département a fait le choix de recentrer ses interventions auprès de son public prioritaire à savoir les collégiens et a élargi son champ d'intervention pour :

- Les frais d'internat des collèves.
- Les frais d'internat des jeunes en classe de 4^{ème} et 3^{ème} en Maison Familiale Rurale.
- Les frais d'internat ou de transport des collégiens scolarisés hors du département.
- La participation au voyage de classe.
- La participation dans le cadre d'échange scolaire.

Le dispositif s'adresse aux familles Charentaises-Maritimes qui ne peuvent assumer ces frais du fait d'une situation économique fragile. Le montant de la bourse peut varier de 50€ à 400€ en fonction du montant de la dette présentée par la famille.

●●● CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF)



Dans le cadre de ses missions, le Département gère 6 centres de Planification et d'Éducation Familiale à La Rochelle, Rochefort, Saintes, Saint-Jean-d'Angély, Jonzac et Royan.

Ouverts à tous, et notamment aux jeunes, les CPEF accueillent le public avec ou sans rendez-vous, gratuitement et en toute confidentialité sur des questions liées à la sexualité, la vie affective et la contraception :

*"J'ai besoin d'une contraception mais je ne veux pas que mes parents le sachent"
"J'ai oublié ma pilule, suis-je enceinte ?" - "Le préservatif a craqué, que devons-nous faire ?" ...*

Une équipe de professionnels, médecins, sages-femmes, conseillères conjugales et familiales, psychologue et secrétaires, informe sur les différents moyens de contraception, reçoit en consultation médicale, en entretien pré ou post interruption volontaire de grossesse, peut délivrer la contraception, accompagne en cas de difficultés dans les relations affectives, familiales.

En 2021, 2424 personnes dont 1065 mineurs ont eu un entretien ou une consultation dans un CPEF.

Pour compléter son dispositif de sensibilisation, les professionnel(le)s des CPEF se déplacent notamment dans les collèges, à la demande du service de santé scolaire.

●●● PRÉVENTION

Dans le cadre des missions de prévention du Département, les éducateurs de prévention des Délégations Territoriales interviennent au sein des collèges du Département via des actions collectives menées avec les conseillers d'éducation, les assistantes sociales scolaires ou les infirmières.

